The background features a stylized illustration of a roof with a gutter. The sky is a vibrant blue, filled with numerous white teardrop-shaped raindrops falling towards the roof. The roof itself is depicted with light grey and white lines, suggesting a corrugated or paneled structure. A white gutter runs along the edge of the roof, leading to a white downspout pipe that curves downwards. The pipe has a grid-like texture and a small rectangular cap at its base. The background behind the pipe is a solid red color with horizontal lines, suggesting a wall or a different part of the building's exterior.

Règlement numéro **346**

LA GESTION
DES EAUX DE SURFACE
ET LES RACCORDEMENTS
AUX SERVICES D'AQUEDUC
ET D'ÉGOUT



**Ville de
Saint-Hyacinthe**

Avril 2011

VOS RESPONSABILITÉS LIÉES AUX SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE VOTRE IMMEUBLE

Protection contre le gel

Les services d'aqueduc et d'égouts doivent être installés à une profondeur de 1,8 m pour ne pas être affectés par le gel. Lorsque cette profondeur est inférieure à 1.5 m, les tuyaux doivent être obligatoirement recouverts par un isolant rigide de type « Haute densité » de 50 mm d'épaisseur.

Le propriétaire doit s'assurer que le service d'aqueduc de sa propriété est bien isolé. En cas de gel, les travaux de remise en condition seront à ses frais.

Mise à la terre

La mise à la terre de votre immeuble ne doit en aucun temps être raccordée au service d'aqueduc de façon à diminuer les courants dans le sol et réduire la corrosion des conduites principales d'aqueduc.

Les réseaux d'égouts municipaux

- L'égout sanitaire recueille les eaux usées provenant de l'utilisation domestique.
- L'égout pluvial capte les eaux de pluie des puisards de rues et les eaux d'infiltration des drains de fondation.
- L'égout combiné regroupe dans le même tuyau les eaux domestiques et les eaux de pluie.

Réparation d'un raccordement d'égout combiné

Le propriétaire doit installer une conduite d'égout sanitaire et une conduite d'égout pluvial jusqu'au bâtiment. Les drains de fondation doivent être reliés à l'égout pluvial et les eaux usées d'usage domestique doivent se déverser dans l'égout sanitaire. Ces deux conduites d'eau doivent être raccordées à l'égout situé à la limite de l'emprise municipale à l'aide d'un latéral de type « Y ».

Savez-vous où se situe la boîte de service de votre résidence?

Les bâtiments branchés à l'aqueduc sont munis d'une boîte de service permettant de fermer l'eau à partir de l'extérieur. Cette boîte de service est généralement située en façade du bâtiment, à la limite de l'emprise municipale. Il est important que chaque propriétaire connaisse la position de celle-ci, afin de pouvoir l'utiliser au besoin.

Si vous devez faire fermer l'eau de votre résidence, communiquez avec le service des Travaux publics.



Les précipitations

- Des précipitations de 25 mm qui ruissellent du toit d'une maison unifamiliale génèrent autant d'eau que la consommation habituelle d'une famille de 4 personnes durant 48 heures.
- En moyenne, des précipitations de 1136 mm d'eau sont enregistrées annuellement à Saint-Hyacinthe.

Comment réagir lors d'un refoulement d'égout?

1) SOS plombier

Communiquez avec un plombier spécialisé qui possède l'équipement pour déboucher l'égout de votre résidence jusqu'à la conduite maîtresse de l'emprise municipale. Ces opérations sont aux frais du propriétaire.

2) Identifier la source du problème

- Si le problème est à l'intérieur de la conduite provenant du bâtiment, les frais seront imputables au propriétaire;
- Si le problème est à l'intérieur de la conduite d'égout principale située dans l'emprise municipale, vous devez contacter le service des Travaux publics qui enverra un officier compétent;
- Si vous estimez que le problème est relié au mauvais fonctionnement des infrastructures, vous devez aviser par écrit les Services juridiques de la Ville, au plus tard 15 jours suivant l'événement, à défaut de quoi aucune réclamation pour les dommages subis ne sera admissible.

3) Respecter la réglementation municipale

Tous les travaux doivent respecter le règlement numéro 346. Le propriétaire doit se procurer un permis de raccordement avant d'effectuer des travaux d'installation, de réparation ou de remplacement de conduites d'égout. Les travaux devront être inspectés avant remblai par le coordonnateur en contrôle de qualité.



Dispositif de sécurité contre les refoulements d'égout

Les résidences desservies par le réseau d'égout municipal doivent être munies d'un dispositif de sécurité contre les refoulements d'égouts. Communément appelé soupape de retenue, clapet de retenue ou clapet anti-retour, ce dispositif doit être installé sur les conduites d'égout sanitaire et pluvial desservant votre propriété. En tout temps, il doit être accessible et en bon état.

Quelles sont les conséquences de déverser l'eau de pluie dans les différents réseaux d'égouts municipaux?

L'ÉGOUT SANITAIRE

Débordement des eaux usées vers les cours d'eau et augmentation de la pollution.

Risque de refoulement d'égout dans les sous-sols.

Apport important en eau « propre » vers l'usine d'épuration et bouleversement du traitement biologique.

L'ÉGOUT PLUVIAL

Augmentation du débit de pointe du réseau d'égout, des ruisseaux et des rivières, aggravant ainsi les problèmes d'érosion et donc, de destruction du milieu naturel.

Augmentation du débit occasionnant des risques de refoulement d'égout dans les sous-sols.

Surcharge du drain français pouvant occasionner des infiltrations.

LES BONNES PRATIQUES DE RACCORDEMENTS AUX BRANCHEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Raccordement des nouvelles constructions

Dans un nouveau développement résidentiel, les tuyaux d'aqueduc et d'égout sont installés à la limite de l'emprise municipale selon la disposition **SPA***.

SANITAIRE PLUVIAL AQUEDUC

*Valable lorsque l'on regarde le bâtiment à partir de la rue.

Les tuyaux à utiliser

Égout sanitaire :

Tuyau de PVC DR-28 blanc 6" ou 150mm.

Égout pluvial :

Tuyau de PVC DR-28 noir 6" ou 150mm.

Aqueduc :

Tuyau de cuivre de type K de 3/4" de diamètre.

Raccordement d'un terrain vacant

Les mêmes recommandations s'appliquent pour un terrain vacant que pour une construction neuve. Toutefois, vérifiez si les services d'aqueduc et d'égout sont à la limite de l'emprise municipale. Dans le cas contraire, effectuez les raccordements aux réseaux municipaux à vos frais, en respectant les exigences fixées par la Ville.

Les tuyaux doivent tous reposer sur une assise en pierre de type MG-20 d'une épaisseur variant de 6" à 12" compactée avec une plaque vibrante « jumping jack » pour atteindre un degré de compaction « Proctor 90 ».

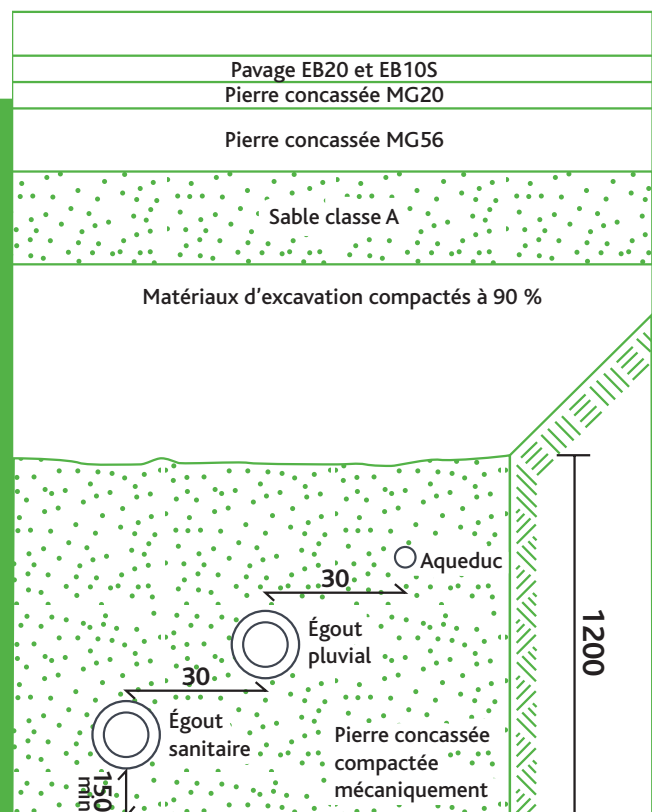
Rappelez-vous

1) Installez les conduites d'égout dans le bon ordre!

La cloche (bout femelle de la conduite) doit être dirigée vers la maison à desservir, alors que le bout mâle doit être orienté vers la rue. Le risque d'obstruction est diminué puisque cette façon de faire empêche les résidus domestiques de s'accrocher aux joints et de s'accumuler entre les feuilles de tuyaux.

2) Conservez le joint de caoutchouc sur la conduite de PVC DR-28!

Le joint de caoutchouc assure l'étanchéité de la tuyauterie et empêche les racines des arbres de s'y insérer. De nombreuses obstructions sont attribuables aux racines d'arbres qui se sont infiltrées et ont proliféré dans les tuyaux.



LES GOUTTIÈRES

Règlement numéro 346

Depuis 2008, il est interdit de raccorder une gouttière au réseau d'égout municipal ou au drain de fondation, et de déverser les eaux de pluie dans l'emprise de la rue. L'eau de pluie évacuée au moyen de gouttières doit être déversée à une distance minimale de 1,5 mètre du bâtiment à la surface d'un terrain perméable ou dans un puits percolant.

Qu'est-ce qu'un puits percolant?

Un puits percolant est un trou dans le sol, dans lequel une membrane géotextile et du gravier sont ajoutés. Le gazon est déposé directement sur le dessus du puits percolant. L'eau accumulée s'infiltrerait lentement dans le sol.

Les objectifs

- Diminuer la vulnérabilité des bâtiments quant à d'éventuels débordements d'égouts;
- Favoriser l'utilisation de l'eau de pluie afin d'arroser la végétation en bordure du bâtiment;
- Maintenir le niveau de la nappe phréatique;
- Diminuer la contraction de l'argile affectant les fondations des bâtiments.

Les gouttières de votre propriété sont-elles conformes à la réglementation municipale en vigueur ?

CONFORME
lorsque l'eau de pluie est dirigée vers :

La pelouse

Une plate-bande

Une haie

Un baril récupérateur d'eau de pluie

Un puits percolant



NON CONFORME
Lorsque l'eau de pluie est dirigée vers :

Le drain de fondation

L'emprise municipale (la rue)

Un ruisseau / un fossé

Une surface imperméable



Les étapes de débranchement de vos gouttières



Grâce à l'utilisation de déflecteurs, dévirez l'eau de pluie captée par vos gouttières loin de votre résidence, vers la pelouse, une haie, une plate-bande, un jardin ou un puits percolant, afin qu'elle y soit absorbée.



Réseaux d'aqueduc et d'égout:

Vos travaux doivent être inspectés!

Communiquez avec le coordonnateur en contrôle de qualité 24 heures à l'avance afin de vous assurer de sa disponibilité. Au moment de sa visite d'inspection, il vous conseillera judicieusement en vous expliquant les exigences municipales spécifiques à votre projet.



INFORMATION :

Service des Travaux publics
450 778-8470

www.ville.st-hyacinthe.qc.ca

Service du traitement des requêtes
450 778-1000



Ville de
Saint-Hyacinthe